

CMJE



L'AN DEUX MILLE NEUF
Le samedi 25 avril 2009 à 10h30

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.

Etaient présents : JOUAN AUDREY, DIOUF MAYMOUNA, LEBOURG ANNE, BUREAU AUGUSTIN, ROUET MARION, GUY THOMAS, SOUDEE THOMAS, PUNCH INES, BEAULIEU MAXENCE, , COISNARD COLIN, LEPLEY GUILLAUME, MERTENS MANON, FINOT SOLENNE, BRAVARD IRIS, CHRETIEN MARGAUX. ainsi que deux personnes dans le public.

Etaient absente et excusée : SOUDEE TIMOTHEE.

Assistaient également à la réunion : Mr VINOT-BATTISTONI, Mme ANDRE, Mme BACCONNIER, Mme DE SLOOVERE, Mme DIOUF, Mme DUMOUTIER, Mr FREMAUX, Mr LANCE, Mme LE BARBEY, Mr THUILLER et Mr BEAULIEU.

Objet :

- Point sur le logo
- Travail sur les affiches à apposer pour le forum des associations de septembre
- La charte, la mise en forme du paragraphe CMJE
- Questions diverses (visite fin juin des travaux du chemin cyclable Biéville-Beuville/Lébisey)

Stéphane BEAULIEU rappelle ce qui a été fait lors de la dernière réunion puis propose de créer les phrases qui seront intégrées dans la charte destinée aux automobilistes biévillais. Les deux phrases sont :

- Je m'engage à respecter les limitations de vitesse, le code de la route, et les piétons.
- Il ne faut pas avoir de comportement dangereux ni agressif.

Stéphane BEAULIEU présente aux enfants trois projets de logos. Après discussion l'un d'eux, rectangulaire sur fond vert, est choisi Il sera remis à la personne ayant signé la charte pour être collé à l'arrière de sa voiture. Il est décidé que le signataire de la charte pourra choisir entre 3 autocollants aux slogans différents :

- Une limitation de vitesse ça se respecte.
- Ralentir c'est agir.
- Ne laissez pas la vitesse vous dépasser.

Mr Frémaux annonce que la charte sera proposée par les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants en septembre lors du forum des associations. Sur le stand, des tableaux permettront d'afficher les slogans, les affiches qui ont été créées. Les affichages municipaux dans la commune présenteront également les travaux du CMJE durant cette période. Des actions seront aussi menées à la sortie des écoles.

Mr Frémaux invite les jeunes conseillers à réfléchir sur leur souhait ou non de siéger l'an prochain au Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants. Ils devront donner leur réponse le 16 mai. S'ils désire continuer ils n'auront pas besoin d'être réélus. Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants sera constitué de 23 membres. L'élection se déroulera en octobre. Les cartes d'électeurs

diffusées en septembre 2008 restent valables elles devront être présentées lors de la prochaine élection.

Les jeunes et les enfants élèves à la rentrée des classes de CE2, CM1, CM2, 6ème, et 5ème dont un des parents habitent Biéville-Beuville peuvent se porter candidats. Il suffit qu'ils se présentent en mairie pour s'inscrire dès le mois juin prochain.

Questions diverses :

Maymouna DIOUF parle de passages piétons dangereux dans la commune notamment rue d'Outreval. Au niveau du passage piéton près de la poste, Mr THUILLIER précise qu'un miroir a été placé. Elle souhaiterait également élargir les trottoirs rue d'Outreval.

Thomas GUY trouve que l'arrêt à côté de la maison de retraite « les pervenches » est mal desservi. Mr VINOT-BATTISTONI l'informe que dès septembre la ligne sera améliorée.

Manon MERTENS fait remarquer que des voitures ne respectent pas la priorité à droite route de Mathieu.

Colin COISNARD demande des informations sur le système permettant de relever les vitesses des véhicules dans la commune. Mr Le Maire indique que sur 150 000 contrôles, la vitesse moyenne est de 45 km/h.

Audrey JOUAN annonce que la classe de Mr BRETON a gagné un concours organisé par la cité de la mer. Ils sont invités à y retourner gratuitement. Elle souhaiterait que l'école ait un nom. Mr VINOT-BATTISTONI indique qu'il n'est pas de tradition dans la commune de baptiser les bâtiments.

Anne LEBOURG demande d'aller vérifier le grillage du terrain de foot situé près de la petite salle des ballons arrivent à passer, ainsi que le skate park. Il est rappelé qu'il est possible d'utiliser le skate park en roller mais pas en vélo.

Mr Le maire annonce que le mur du terrain de tennis pourrait être détruit pour construire des commerces.

Pour la prochaine réunion, Mr FREMAUX demande aux enfants de savoir avec quels moyens de locomotion (vélos, roller,...) ils participeront au déplacement dans la commune afin de voir les travaux réalisés et notamment le chemin cyclable entre Biéville-Beuville et Lébisey. Les enfants s'interrogent beaucoup sur cette passerelle et il leur est indiqué que les travaux ne sont pas encore achevés.

La séance est levée à 12h.

Prochain conseil le samedi 16 mai (**présence indispensable prévenir en cas d'indisponibilité**).